

Colombie-Britannique.—Les 146 parcs de la Colombie-Britannique (13,158 milles carrés) se répartissent en trois classes: A, B et C. Ceux de la classe A, rigoureusement protégés, sont jugés susceptibles d'une mise en valeur immédiate pour des fins récréatives. La classe B groupe des régions destinées à être aménagées plus tard: régions sauvages d'une grande valeur et lieux réservés à des fins déterminées. Les parcs de la classe C, généralement administrés par une commission, sont avant tout à la disposition des gens de la localité. Affectés à des fins récréatives variées, les parcs en sont à divers stades d'aménagement. Certains sont d'immenses solitudes, comme les parcs Tweedsmuir et Wells Gray; d'autres,—Garibaldi, Mont-Robson et E.-C. Manning, par exemple,—des lieux exceptionnels de paysages montagneux. C'est par milliers que les citoyens envahissent les pentes de ski de Mont-Seymour ou les terrains de pique-nique de Cultus Lake. Les jardins de Peace Arch témoignent de la bonne entente qui existe entre le Canada et les États-Unis. Dans l'île de Vancouver, toute une série de petits parcs boisés sont très fréquentés des touristes, les mieux connus étant Little Qualicum-Falls et Miracle Beach. En outre, un réseau de terrains de camping complète les parcs provinciaux où plusieurs des terrains sont d'ailleurs aménagés. Bakerville, la célèbre ville de l'or, est devenue le premier parc historique provincial. L'établissement d'un réseau de parcs marins est une nouvelle entreprise. Il en existe actuellement trois qui sont tous accessibles par eau.

Sous-section 4.—Le Plan de la capitale nationale*

Ottawa, choisie par la reine Victoria, en 1857, pour être le siège permanent du gouvernement des provinces unies du Haut et du Bas-Canada, a pris rang de capitale nationale au moment de la confédération (1867). L'endroit a été tout d'abord un camp militaire et un chantier de construction d'où étaient dirigés les travaux de la construction du canal Rideau, projet d'ordre militaire réalisé entre 1826 et 1832 et qui, par les rivières Rideau et Catarqui, visait à relier Kingston (sur le Saint-Laurent) et le lac Ontario à la rivière Outaouais, et à établir ainsi une voie navigable, intérieure et sûre, entre le lac Ontario et Montréal, en contournant la section internationale et exposée du fleuve Saint-Laurent. La ville, au début, s'appelait Bytown, du nom de l'ingénieur royal, le colonel John By, qui avait la direction des travaux de construction, et elle a prospéré avec le progrès du commerce du bois. L'acte de constitution changeant le nom Bytown en celui de Cité d'Ottawa fut proclamé le 1^{er} janvier 1855.

Situé dans un magnifique décor naturel, Ottawa est demeuré municipalité autonome et, bien que d'année en année le gouvernement fédéral ait collaboré avec les autorités municipales à l'aménagement d'un réseau de promenades et de parcs, la ville s'est développée sans aucun plan officiel. Toutefois, en 1946, un Plan directeur a été adopté qui réglait l'expansion de la région urbaine de la capitale nationale pour un demi-siècle et voyait à sauvegarder la beauté de la région de la capitale (1,800 milles carrés), dont la moitié située dans la province d'Ontario et la moitié dans la province de Québec. La coopération d'Ottawa, de Hull, de 62 autres municipalités autonomes et des deux gouvernements provinciaux est indispensable au succès du Plan. L'organisme fédéral chargé de l'exécution du Plan est la Commission de la capitale nationale (voir p. 139), descendante en ligne directe de la Commission du district fédéral qui avait succédé à la Commission d'embellissement d'Ottawa. La Commission de la capitale nationale se compose d'un président de plein temps rémunéré et de 19 commissaires non rémunérés représentant chaque province du Canada. Le personnel, qui relève d'un directeur général, compte 550 employés.

* Rédigé par Peter Aykroyd, directeur de l'Information, Commission de la Capitale nationale.